

Homosexualité : là où c'est criminel

La Cour suprême de l'Inde a suscité un tollé international, le 11 décembre dernier, en «recriminalisant» l'homosexualité.

Hélas, l'Inde n'est pas un cas isolé. Dans de nombreux pays, le simple fait d'être gai peut valoir un séjour en prison... voire la peine de mort.

LÉGENDE

